

[Menu](#)[Partager](#)[Tweeter](#)[Whatsapp](#)

FOOTBALL

Transfert de Neymar: qu'est-ce qu'une clause libératoire?

Par Arnaud Di Stasio, publié le 22/07/2017 à 17:17

[Partager](#)[Tweeter](#)

3
réactions

L'attaquant brésilien Neymar évolue au FC Barcelone depuis l'été 2013. REUTERS/Albert Gea

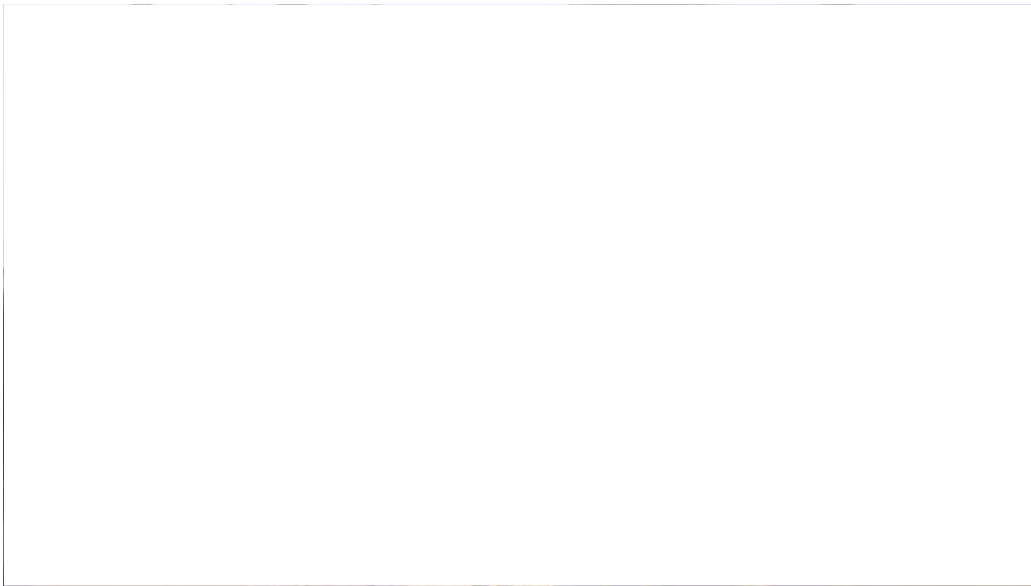
En poursuivant votre navigation sur le site, vous acceptez l'utilisation des cookies pour vous proposer notamment des publicités ciblées en fonction de vos centres d'intérêt, de réaliser des statistiques de visites et de vous permettre de partager des informations sur les réseaux sociaux. [Gérer les cookies sur ce site](#)

[OK](#)

pourrait de nouveau tomber dans les prochains jours, avec une potentielle arrivée de Neymar au [Paris Saint-Germain](#) contre 222 millions d'euros. Une opération rendue possible par la force de frappe financière du club parisien, mais surtout par la clause libératoire de l'attaquant brésilien du FC Barcelone, qui s'active automatiquement avec une offre égale à la somme fixée à la signature du contrat.

LIRE AUSSI >> [Mercato: Neymar au PSG, pourquoi les supporters parisiens peuvent y croire](#)

PUBLICITÉ



inRead invented by Teads

Un fruit de l'arrêt Bosman

"Avant l'arrêt Bosman de 1995, les joueurs avaient des contrats fermes qui devaient être respectés jusqu'à leur terme. Les footballeurs ne pouvaient être libérés qu'avec l'accord de leur club et le montant des transferts correspondait d'ailleurs aux [années de salaire](#) restantes", explique à L'Express Maître Thierry Granturco, avocat spécialisé dans le droit du sport.

Mais depuis l'arrêt Bosman, la Cour de justice des communautés européennes a décidé que les joueurs pouvaient circuler librement, provoquant une multiplication des transferts. "Les clubs se sont servis de ces clauses libératoires avec des montants préétablis pour bloquer les joueurs. On parle de clause libératoire, mais ça ressemble plutôt à une clause d'emprisonnement. Ce système avec des montants abominablement élevés porte atteinte aux droits des joueurs", estime l'avocat.

en octobre dernier, Neymar avait bénéficié d'une revalorisation salariale conséquente, tandis que le club catalan avait profité des négociations pour "verrouiller" la star en fixant sa clause libératoire à 200 millions d'euros. Le contrat prévoyait de faire passer cette clause à 222 millions cet été et à 250 millions en juillet prochain.

Le Real Madrid insère des clauses libératoires tout aussi exorbitantes. En juin dernier, le président madrilène Florentino Pérez a ainsi confirmé que celle de [Cristiano Ronaldo](#) s'élève à un milliard d'euros. Idem pour Karim Benzema.

Pas un reflet de la valeur du joueur

Si le PSG semble considérer que Neymar "vaut" le montant de sa clause libératoire, ces clauses ne reflètent pas, dans la grande majorité des cas, la valeur des joueurs. "Il s'agit plutôt d'exclure certains footballeurs du marché en les rendant non 'achetables'", tranche Thierry Granturco, qui cite [Jérémy Mathieu](#) en exemple. Alors que le défenseur français de 33 ans était encore sous contrat avec le Barça pour un an, le club catalan l'a laissé s'engager avec le Sporting Portugal sans toucher d'indemnité de transfert au début de l'été. "Le Sporting a mis une clause libératoire de 50 millions dans son contrat alors qu'il ne vaut pas ça du tout. On a affaire à une clause hors marché et farfelue. Personne ne paiera ce montant et le joueur ne pourra pas être transféré. C'est une manière détournée de revenir à la situation d'avant l'arrêt Bosman", considère l'avocat.

Les dirigeants fonctionnent ainsi pour avoir l'assurance de garder la main sur les ventes. Soit ils décident d'accepter une offre inférieure au montant de la clause libératoire mais qui leur convient, soit ils sont contraints de vendre mais contre la somme qu'ils ont initialement estimée comme leur permettant de s'y retrouver. "Auparavant, un joueur n'était qu'une charge entre le coût du transfert et le salaire. Depuis quelques années, c'est aussi un produit. Avec les droits à l'image cédés aux clubs, les produits dérivés et la revente, certains joueurs rapportent plus d'argent qu'ils n'en coûtent. C'est le cas de Neymar. Barcelone ne veut pas qu'il s'en aille car le Brésilien représente une source de revenus", décrypte Thierry Granturco.

Des clauses interdites en France

Mais si ces clauses libératoires existent dans la plupart des grands championnats européens, elles sont interdites en [Ligue 1](#). "La Ligue de football professionnel (LFP) les considère comme illégales par rapport au droit social français, donc elle ne valide

de Ligue 1 signent parfois des conventions sous seing privé, non soumises à validation de la LFP, avec un accord sur une indemnité de départ", précise encore Thierry Granturco. Un privilège réservé aux stars du championnat français. Comme Neymar dans quelques jours?

Plus d'actualité sur : [Le Paris Saint-Germain, ou PSG](#)

- EN DIRECT. Ligue 1: PSG - Lyon (0-0), Paris bute sur l'OL
- PSG: le poil à gratter Jean-Michel Aulas n'en finit plus d'exaspérer
- PHOTO. Un supporter du Celtic Glasgow a tenté de frapper Mbappé

Et aussi : La Ligue 1, ou championnat de France de football FC Barcelone

AILLEURS SUR LE WEB

Contenu proposé par Taboola

Voici pourquoi il faut faire attention avec la nature en Australie

Travel Catchers

Les 5 sites de rencontres qui marchent vraiment

Le top 10 des sites de rencontres

Quelle voiture était la plus vendue en France l'année de votre naissance ?

Les Dérapages

Ils étaient les stars de Loft Story. Ce qu'ils sont devenus est impressionnant.

Pause People

Comment perdre du poids sans régime (faites ceci tous les jours)

Méthode ROP

En poursuivant votre navigation sur le site, vous acceptez l'utilisation des cookies pour vous proposer notamment des publicités ciblées en fonction de vos centres d'intérêt, de réaliser des statistiques de visites et de vous permettre de partager des informations sur les réseaux sociaux. [Gérer les cookies sur ce site](#)

OK



Microsoft | **l'express**
L'Expansion
présentent

Vivez
LA RÉVOLUTION
DE L'INTELLIGENCE NUMÉRIQUE

Découvrez

A lire aussi

EN IMAGES. Foire aux vins 2017 : les meilleurs affaires du Web à moins de 11€ !

Plus individualiste, le naturisme fait peau neuve

En poursuivant votre navigation sur le site, vous acceptez l'utilisation des cookies pour vous proposer notamment des publicités ciblées en fonction de vos centres d'intérêt, de réaliser des statistiques de visites et de vous permettre de partager des informations sur les réseaux sociaux. [Gérer les cookies sur ce site](#)

OK

SERVICES

Ventes, locations : retrouvez plus d'1 million d'annonces immobilières

avec Logic-Immo

Frais optique: Comparez les meilleures offres sans vous ruiner

Avec DevisProx

Newsletter L'Express

Recevez le meilleur de L'Express sélectionné par la rédaction

Votre adresse e-mail

Ok

WEB • MOBILE • TABLETTE

Découvrez l'offre 100% numérique

Abonnez-vous à partir de 1 €

EN VIDÉO

En poursuivant votre navigation sur le site, vous acceptez l'utilisation des cookies pour vous proposer notamment des publicités ciblées en fonction de vos centres d'intérêt, de réaliser des statistiques de visites et de vous permettre de partager des informations sur les réseaux sociaux. [Gérer les cookies sur ce site](#)

OK

VIDÉO. Quand un robot remplace un chef d'orchestre

VIDÉO. Aïe, le pape François se cogne contre la vitre de sa papamobile

Les partagés

- | | |
|---|------------------|
| 1. Télévision: Patrick Chêne loue le service public après sa guérison d'un cancer | 2.3K
partages |
| 2. Le footballeur Kingsley Coman condamné dans une affaire de violences conjugales | 1.6K
partages |
| 3. CARTE. JO de 2024 à Paris: voici où se dérouleront les épreuves | 1.2K
partages |
| 4. Paris (et quelques autres villes en France) sera ville olympique en 2024, c'est... | 690
partages |

COMMENTEZ CET ARTICLE

Je m'identifie

Se connecter et publier

Je m'inscris

S'inscrire et publier

En poursuivant votre navigation sur le site, vous acceptez l'utilisation des cookies pour vous proposer notamment des publicités ciblées en fonction de vos centres d'intérêt, de réaliser des statistiques de visites et de vous permettre de partager des informations sur les réseaux sociaux. [Gérer les cookies sur ce site](#)

OK

Signaler une faute d'orthographe, une erreur dans l'article, un bug

3 COMMENTAIRES

luonan

23/07/2017 17:29

Autre explication dont je doute (mais là encore, je ne suis pas spécialiste), la clause libératoire n'est pas interdite en France, elle n'est juste pas obligatoire. Elle l'est en revanche au Portugal (et donc apparemment en Espagne). Ce n'est donc pas un choix des clubs d'en mettre une mais plutôt une contrainte, puisque le patron du Barça aurait évidemment préféré s'en passer. Si quelqu'un de plus qualifié que moi peut me dire si je me trompe, je veux bien l'entendre. Sinon, je pense qu'on peut douter de la qualité de cet article, non ?

Répondre

Signaler un contenu abusif

jjdasy

23/07/2017 04:11

et laura flessel, la nouvelle ministre des sports, qu'en pense-t-elle? on aimerait entendre son opinion quitte à ne plus pouvoir assister à un match au parc des princes.....

Répondre

Signaler un contenu abusif

jjdasy

23/07/2017 03:42

que d'argent, que d'argent dans le monde du football professionnel....aucune voix ne s'élève contre cette évolution pour moi scandaleuse, les médias semblent même applaudir... qu'attend le comité olympique français pour faire une déclaration de principe pour rappeler les fondements du sport?

Répondre

Signaler un contenu abusif



Sponsorisé par CNED

Devenir rédacteur territorial :

Préparez votre concours, à distance et à votre rythme, avec des spécialistes

L'EXPRESS

- Accès illimité à tous les contenus
- Sur tous les supports : site, applis, magazine

S'abonner à partir de 1 €



LES SERVICES DE L'EXPRESS

- Résultats du bac
- Résultats du brevet
- Résultats Législatives 2017
- Tous nos dossiers
- Classement des lycées
- Bons de réductions avec L'Express
- Code promo Conforama
- Code promo Sarenza
- Application iOS L'Express
- Application Android L'Express

Les sites du réseau Groupe L'Express :

- Décideurs avec La Lettre de L'Expansion
- Décoration avec CoteMaison.fr
- Recrutement avec Jobrencontres.fr
- Emploi Grande Distribution avec Distrijob.fr
- L'apprentissage du piano avec Pianiste
- Mycuisine

© L'Express - Mentions légales · Conditions générales d'utilisation · Charte des commentaires · Contacts
· Service Client · Archives · Boutique · Régie Publicitaire

En poursuivant votre navigation sur le site, vous acceptez l'utilisation des cookies pour vous proposer notamment des publicités ciblées en fonction de vos centres d'intérêt, de réaliser des statistiques de visites et de vous permettre de partager des informations sur les réseaux sociaux. [Gérer les cookies sur ce site](#)

OK

